



Présentation du Club EPER

Club EPER | Membres



Avec le soutien de



Avec la contribution des étudiants de



Promouvoir le développement durable tout en contribuant à la croissance économique de la Polynésie Française



Fédérer autour des thématiques liées au développement durable.



Constituer un lieu d'échanges autour de problématiques communes.



Valoriser les démarches exemplaires des entreprises.



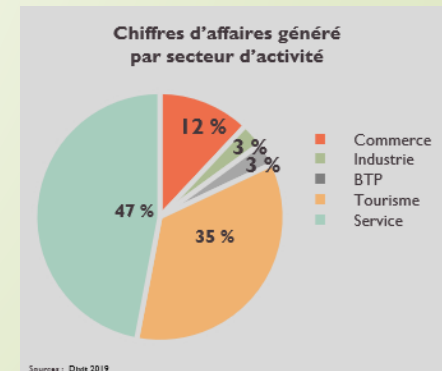
Contribuer au montage d'actions mutualisées.



Être force de proposition et inciter au développement d'outils d'accompagnement aux bonnes pratiques.

Président : Cyril Rebouillat - Cegelec
Vice-Présidente : Ella Camart - TEP
Trésorière : Tiphaine Lansiaux - STP Multipress
Secrétaire : Emmanuel Dubreucq - Polynésienne des eaux
Un conseil d'administration composé de 12 membres

- > 5 secteurs d'activité représentés
- > 25 adhérents
- > ~ 3 500 salariés
- > ~ 95 milliards de CA





Les objectifs du label

- Valoriser les acteurs du Fenua engagé dans une démarche écologique,
- Être un guide pour engager les entreprises,
- Être un indicateur de confiance pour les clients et acheteurs,
- Devenir un outil de mesure des entreprises engagées et écoresponsables en Polynésie française pour les pouvoirs publics



Les porteurs du label

Label cofondé
par le CEPER et la CCISM.
La CCISM est l'organisme
certificateur.

Pour qui ?

Organisation
de toutes tailles et
de tous secteurs
d'activités, privées comme
publiques.

Pourquoi se lancer ?

- Structurer sa stratégie environnementale afin de répondre aux principaux enjeux environnementaux locaux,
- Entrer dans une démarche d'amélioration continue,
- Répondre aux problématiques de développement durable du Pays,
- Valoriser et promouvoir les bonnes pratiques environnementales mises en œuvre,
- Maîtriser l'impact des activités de l'organisation sur l'environnement : les risques de pollution, financier et d'image associé, etc.



Les critères d'attribution

- 1 Une direction engagée**
Affirmer un engagement clair de la direction ;
Intégrer les enjeux environnementaux dans la stratégie de l'organisation
- 2 Une réglementation respectée**
Identifier la réglementation applicable à l'organisation ;
Evaluer les écarts éventuels par rapport à ses pratiques.
- 3 Des impacts sur l'environnement identifiés et maîtrisés**
Identifier, évaluer et analyser les principales sources d'atteintes à l'environnement des activités de l'entreprise.
- 4 Un plan d'actions SMART***
Définir un plan d'actions pour maîtriser et réduire ses impacts sur l'environnement, le mettre en œuvre et mesurer les résultats dans une dynamique d'amélioration continue.
- 5 Une communication utile et adaptée**
Sensibiliser, promouvoir et communiquer auprès des parties prenantes pertinentes.
- 6 Une dynamique d'amélioration continue**
L'ensemble de cette démarche doit permettre d'identifier et de traiter rapidement toutes anomalies environnementales et de s'améliorer de manière continue et progressive.

*SMART : Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réalisable et Temporellement défini.